



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 août 2025

DEL_2025_117
Secrétariat Général
Nomenclature : 5.2.3

L'an deux mille vingt cinq, le vingt six août à 09:00 , le Conseil Municipal de la Commune de Bollène, régulièrement convoqué par courrier du 20 août 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Salle des Séances - Hôtel de Ville, en session ordinaire sous la présidence de M. Anthony ZILIO, Secrétaire de séance : M. Richard LORANDIN

SEANCE DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 23
JUN 2025 - PROCES-
VERBAL -
APPROBATION

Présents : 23

M. ZILIO, M. VIGLI, Mme DESFONDS-FARJON, M. MARECHAL, Mme ARNAUD, M. BLANC, Mme GUTIEREZ, Mme BOUCLET, M. SAEZ, M. RACAMIER, Mme AUTRAN-BLANC, M. BERBIGUIER, Mme GITTON, M. BERNE, M. LORANDIN, Mme BLACHIER-BAIARDI, M. RAOUX, M. MORAND, Mme BOMPARD, M. MALAPERT, Mme CALERO, M. DUMAS, M PADUANO

Représentés(es) : 10

M. AUZAS par M. SAEZ
Mme BOUCHÉ par M. BLANC
Mme PAGES par M. BERNE
Mme JOUVE-LAVOLE par Mme BOUCLET
Mme ROUBY par M. MARECHAL
Mme AMALLOU par M. VIGLI
M. MARROSU par Mme DESFONDS-FARJON
M. MICHEL par Mme BOMPARD
Mme FOURNIER par M. MORAND
Mme ROCHE par Mme ARNAUD

Nombre de membres			Vote		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote	Pour	Contre	Abstention
33	23	33	25	0	8

RAPPORTEUR : M. ZILIO

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2121-15 et L2121-23,



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 août 2025

Vu le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 23 juin 2025,

Il est proposé à l'Assemblée :

- d'approuver le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 23 juin 2025.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir entendu l'exposé du Rapporteur,

Après en avoir délibéré et à l'**Unanimité** des suffrages exprimés,

Abstention(s) :

M. RAOUX, M. MORAND, Mme BOMPARD, M. MALAPERT, M. MICHEL,
Mme FOURNIER, Mme CALERO, M. DUMAS

Pour(s) :

M. ZILIO, M. VIGLI, Mme DESFONDS-FARJON, M. MARECHAL, Mme ARNAUD, M. BLANC, Mme GUTIEREZ, M. AUZAS, Mme BOUCLET, M. SAEZ, M. RACAMIER, Mme AUTRAN-BLANC, M. BERBIGUIER, Mme BOUCHÉ, Mme GITTON, Mme PAGES, Mme JOUVE-LAVOLE, M. BERNE, Mme ROUBY, Mme AMALLOU, M. MARROSU, M. LORANDIN, Mme BLACHIER-BAIARDI, M PADUANO, Mme ROCHE

DECIDE

- d'approuver le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 23 juin 2025.

Secrétaire de séance ,

Richard LORANDIN



Le Maire,

Anthony ZILIO